

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abbeille.

12ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 20 MARS, 1879.

No. 27.

La Tortue et l'Artilleur.

Un terrible artilleur, cherchant bombe et boulet,
Vit un être assez lent qui vraiment s'en allait
Mais qu'un œil trop rapide eût pu croire immobile.
C'était une tortue à sa manière agile.
— "Holla ! grave matrone, où portez-vous vos pas ?"
— "Je vais au bourg voisin, ne me retardez pas ;"
Lui fut dit d'un ton sec. — "Mais ne vous en déplaît,
A vous rendre en six mois vous aurez du malaise.
Je puis, si vous voulez, abrégé ce trajet.
Ce mortier que voici, fort complaisant sujet,
Vous conduira gratis avec force et droiture ;
Il vous offre un bon nid en sa large embouchure."
— "Merci, mon bon monsieur, mais mon tempérament
Dans trop grande vitesse augure un déclin
Marcher me suffira. Qu'il grêle, neige ou pleuve
Cela me touche peu. mon dos est à l'épreuve

Morale.

Sans imprudence artiller, filez votre chemin ;
Avant celle d'un autre employez votre main.
Marchez, courez, volez suivant votre nature,
Visez toujours au but, mais gardez votre allure

ADRIEN

Un maire dans les Grosses Lettres.

Le maire assiste aux examens d'école,
Et là comme au "Conseil" il se croit dans son rôle.
Pendant qu'on interroge et pendant qu'on répond,
Le maire garde un silence profond
Au sérieux avec lequel il pose.....
On jurerait qu'il comprend quelque chose
Pourtant il fait des efforts surhumains
S'agit d'écrire, il a soif de s'instruire.
S'il continue, aux derniers examens
Ses amis croient... qu'il saura presque lire.

130...

J. A. G.

Casimir Grégoire.

M. le Rédacteur,

La mort vient de nous enlever un ami qui par ses qualités s'était fait chérir de tous ses confrères. Une maladie de cœur le minait depuis trois ou quatre mois ; mais son énergie, sa forte constitution et son amour pour l'Étude, lui faisaient mépriser un repos devenu nécessaire. Enfin l'aggravation de son mal l'obligea de quitter le Collège pour aller recevoir des soins plus assidus à la maison paternelle. Ce n'est pas sans peine qu'il abandonna ses chères Études, il partit en nous disant qu'il s'efforcera de revenir bientôt. Mais hélas ! Dieu en avait jugé autrement. Dès qu'il fut rendu chez ses parents, la maladie ne lui laissa plus un moment de repos. Ce bon jeune homme reçut le Saint Viatique huit jours avant sa mort, avec une piété tout angélique. Ce n'était pas qu'on le crut encore dans un danger imminent, mais il demanda lui-

même cette faveur pour supporter ses souffrances avec plus de patience et de résignation. Il mourut le 25 février, et son passage du temps à l'éternité, fut doux et paisible, comme l'avait été sa vie.

Casimir Grégoire naquit le 4 mars 1853, à St-Valentin, de parents pauvres des biens de la fortune, mais riches en mérites et en vertus aux yeux de Dieu. Il ne connut pas les tendresses maternelles : car tout jeune encore sa mère le quitta pour aller l'attendre là-haut. Tout le temps qu'il fréquenta l'école de sa paroisse, son maître certifie n'avoir pas eu un seul reproche à lui adresser. Vu ses talents, son père, l'envoya à l'École Normale de Montréal, où bientôt il mérita par ses succès d'obtenir un diplôme d'école élémentaire. Il enseigna deux ans à Ste-Cécile ; puis il revint chez ses anciens maîtres, pour prendre son diplôme d'école modèle. C'est là que, dans la prière, le silence et la retraite, lui est venue l'idée de se consacrer au Seigneur dans l'état ecclésiastique. Dans ce noble but, il vint au mois de septembre 1877, commencer ses études classiques au Petit Séminaire de Ste-Thérèse. Comme il savait bien le français, l'anglais, l'arithmétique, l'histoire, et la géographie, il put dès sa première année, entrer en méthode, et dès sa seconde entreprendre ses humanités : et dans l'une et l'autre classe, le samedi à chaque liste, son nom brillait au nombre des premiers.

Si Dieu lui avait donné de rares talents, Grégoire savait les faire fructifier par un travail constant. Il réussissait si bien qu'il avait déjà inscrit plusieurs devoirs au cahier d'honneur de la classe de Belles-Lettres. Il ne se laissait vaincre par aucun obstacle, retard, abondance de matières nouvelles pour lui, absences et souffrances de la maladie ; toujours ses leçons étaient apprises et ses autres devoirs terminés ; il étudiait tard dans la nuit, usant d'une permission spéciale qu'on lui avait accordée. En récréation, il était toujours gai, sa conversation était enjouée et intéressante. Aimant et respectant tous les élèves, il était aimé et respecté de tous. Il se réjouissait des vertus et des succès d'autrui ; jamais une parole de médisance ne sortait de sa bouche. Sa régularité était telle qu'il accomplissait le règlement

jusque dans ses moindres prescriptions. Son obéissance ne pouvait être plus prompte : dès qu'il entrevoyait la volonté de ses supérieurs, il accomplissait à la lettre leurs désirs. Il aimait à aller visiter le Saint Sacrement ; et c'est au pied de la croix, disait-il, qu'il puisait le courage qu'il déployait aux heures de la souffrance. Pendant les derniers jours qu'il demeura au Collège, un de ses professeurs fut frappé de la manière recueillie dont le pauvre malade entendait la sainte messe ; il l'observa tout le temps du saint sacrifice, après quoi il ne put s'empêcher de remarquer : "Je pense que Grégoire va mourir bientôt, on dirait qu'il sent sa fin prochaine," tant l'avait frappé l'attitude angélique du pieux élève. Après avoir pratiqué tant de belles vertus, la mort lui parut douce ; aussi la désirait-il depuis assez longtemps. Deux jours avant sa mort, il reçut une lettre d'un de ses confrères, et sans en faire la lecture, il la remit à sa sœur, en disant : "Tu répondras à cette lettre ; pour moi, je n'ai plus qu'à m'occuper des choses du ciel." C'est dans ces pieux sentiments qu'il rendit son âme à Dieu, à l'âge de vingt-cinq ans et onze mois. Ce fut le soir d'un beau jour.

SONNET.

Il est d'un saint jeune homme encore dans sa fleur,
Quatre pieux sous sol, les dépouilles mortelles ;
Son âme, cependant, aux sphères éternelles,
Illuminée, en Dieu rayonne de splendeur.

Modèle de vertus, de travail, de douceur,
Irreprochable en tout, d'une rare constance,
Régulier, ponctuel, amateur du silence,
Généreux, de nous tous il était le meilleur.

Retiré, loin du bruit, au fond du sanctuaire,
Écoutant de Jésus le conseil saintaire
Grégoire resemblait au brûlant Séraphin.

Sublimait-il, là-haut, au sein de l'allégresse,
Par ses amis, leur amour, leur tendresse
Espère en paix. Ton nom chez nous vivra sans fin.

HUMANISTE.

Une profession de foi bien inattendue

"Je ne comprends pas comment l'on peut vivre sans croyance, sans professer publiquement sa foi, sans croire fermement en un Dieu qui veut le bien, en un juge suprême, en une vie future, et à un ordre qui domine ce monde et qui exige qu'ici-bas chacun fasse son devoir. Si je n'étais pas chrétien, je ne resterais pas une heure de plus au poste que j'oc-

cupe. Si je ne croyais pas en Dieu, je ne ferais certainement rien pour des maîtres terrestres.

“ Pourquoi me donnerais-je tant de peine en ce monde, et travaillerais-je sans relâche, si je ne croyais remplir mon devoir envers Dieu? Le rang et le titre n'excitent pas mon ambition. Si je ne croyais pas à un ordre céleste qui appelle l'Allemagne à de hautes destinées, je renoncerais de suite au fardeau de la politique et de la diplomatie, et je n'aurais jamais entrepris l'œuvre que je poursuis maintenant. *Enlevez ma foi, vous m'enlevez ma patrie.* Je ne cherche pas à faire des prosélytes, mais je dois franchement confesser ma croyance.”

Qui a dit cela? Vous en douteriez-vous? Le chancelier de Bismark! Comment concilier cette profession de foi avec ce farouche axiome: “ La force prime le droit? ”

J'ai extrait ces lignes de l'ouvrage de M. Buch, qui fait beaucoup de bruit dans ce moment. Bismark clérical!

Les Mondes.

L'Abuille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit.”

QUÉBEC, 20 MARS 1879.

La Saint Joseph.

Mercredi était la fête de saint Joseph, anniversaire de la consécration de Mgr l'Archevêque. Ce jour est marqué en lettres majuscules dans notre calendrier: nous avons grand congé et c'est le congé de Monseigneur!

Sa Grâce officiait à la grand'messe de neuf heures et demie, assistée du Très-Révérénd E. Langevin, Vicaire-Général et Prévôt du Chapitre de Rimouski, archidiaque, de MM. les abbés G.-P. Côté et E. Moisan, diacres d'honneur. MM. D. Pampalou et F. Faguy, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office, et M. J. Beaudouin agissait comme maître des cérémonies.

L'autel, tout couvert de lumières et de fleurs, offrait un spectacle magnifique. La messe fut suivie du *Te Deum*.

Dans le chœur se trouvaient Mgr J. Langevin, Mgr D. Racine, Mgr Cazeau, M. le Supérieur du Collège de Ste-Anne, le R. P. Saché, le R. P. Grenier et une foule de prêtres, venus de toutes les parties du diocèse. Les professeurs de l'Université, en costume, occupaient des sièges au bas-chœur.

Les chantres du chœur de l'orgue ont exécuté avec beaucoup de succès une messe de Dietsch, sous la direction de M. l'abbé G.-R. Fraser. Les solos chantés par MM. Deschambeau et T. Marcoux ont été particulièrement remarquables.

La marche des prêtres exécutée à l'offertoire par l'orchestre a parfaitement réussi.

Le soir, à 7 heures, nous avons eu un sermon de circonstance prêché par M. l'abbé T.-G. Rouleau, et suivi par la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par M. l'abbé H. Desjardins, curé de Ste-Brigitte de Laval.

Nouvelles Locales.

Mgr Dominique Racine est arrivé à Québec samedi dernier. C'est lui qui a officié au service de Demoiselle Léa Langevin, fille de l'Honorable Hector Langevin, ministre des Postes. Il est reparti hier au midi pour Chicoutimi.

Mgr Duhamel et Mgr Morceau sont arrivés à Québec vendredi soir et en sont repartis samedi midi pour Trois-Rivières, où ils ont dû passer le dimanche. Leur traversée a été excessivement orageuse: ils ont essuyé une tempête qui a duré toute une semaine.

Des lettres reçues de notre ancien confrère M. O'Leary Schaffers, maintenant frère Louis de Gonzague à la Grande Chartreuse de Grenoble, nous informent que sa santé est excellente et qu'il est très-heureux dans sa sainte vocation.

Le Père Gonthier, S. O. P., doit revenir au pays durant le cours de l'été prochain.

M. l'abbé C.-A. Collet, secrétaire de l'archidiocèse, a quitté l'Hôpital-Général et repris ses fonctions à l'Archevêché.

M. l'abbé Jos. Beaudouin, séminariste, a été choisi par Sa Grâce Mgr l'Archevêque comme assistant-secrétaire.

Dernières élections de la Société St-François de Sales:

Président, M. Albert Rouleau.
Vice-Président, M. Joseph Genest.
Trésorier, M. Eudore Dion.
Secrétaire, M. Edouard Taschereau.
Ass.-Secrétaire, M. Rosario Morissette.

Premiers.

Physique.

S. Dumont, } Philo-ophie.
F. X. Gosselin, }

Seconde.

E. Dorion, } Version latine
Cinquième.

P. Legendre, } Thème latin.
Sixième.

A. Rousseau, } Version latine.
C. de Guise, } Version latine et anglais.
G. Rémillard, } Explication.

Syntaxe.

P. Faucher, } Anglais.

Eléments

A. Moriaset, } Exercice français.
L. Rinfret, }

Huitième.

C. Brochu, } Arithmétique.
T. Picard, }

La fête nationale irlandaise.

Rarement notre salle s'est revêtue d'une décoration plus grandiose que celle de dimanche dernier. Les murs disparaissaient sous de nombreux étendards où brillait, en lettres d'or, le nom de la verte Erin. De chaque côté de la tribune et habilement ornés de draperies, étaient suspendus deux tableaux représentant saint Patrice et O'Connell, rien ne manquait à l'effet.

Qu'on ne s'étonne pas d'une telle démonstration; tout s'explique facilement. Il fallait célébrer saint Patrice, et nous connaissons l'enthousiasme des fils d'Erin à fêter leur glorieux patron.

Nos excellents confrères d'origine irlandaise ont, dans cette circonstance, montré plus que jamais combien est vif et puissant leur amour de la patrie. Ils n'ont rien épargné pour solenniser dignement la mémoire de leur Apôtre; et, voulant nous convier nous aussi à partager leurs joies et leur bonheur, ils ont organisé avec entrain une magnifique soirée littéraire et musicale, sous le patronage de notre bien-aimé directeur.

Honneur donc à nos loyaux confrères! Si leur but en préparant cette fête était de nous amuser agréablement tout en célébrant leur patron chéri, certes, ils l'ont atteint à merveille.

La partie littéraire a été tout à fait à la hauteur de la circonstance. Messieurs Miles Duff et Edmond Verret prirent successivement la parole. Le premier, dans un discours prononcé en langue anglaise, nous transporta aux premiers siècles du peuple Irlandais, alors que brillaient du plus vif éclat les Patrice, les Columba, les Virgilius et tant d'autres qui ont valu à l'Émeraude des mers, le titre de l'Île des Saints. Puis, après nous avoir montré le dévouement et l'amour de la religion qui animaient ces grandes âmes, il affirma hautement que ces mêmes sentiments, aussi nobles et aussi purs, étaient encore dans le cœur de tous les disciples de ces héros, de tous les irlandais-fidèles.

Personne mieux que M. Verret ne pouvait représenter les élèves canadiens-français en cette circonstance. Aussi l'orateur sût-il déployer autant d'habileté que d'éloquence, en nous peignant à grands traits la mission du peuple irlandais à travers le monde. Il nous montra avec feu et enthousiasme la marche en apparence pénible, mais toujours glorieuse de ce peuple exilé, le dévouement, l'héroïsme admirables qui lui font aban-

donner sa patrie plutôt que sa religion et son Dieu ; sa fermeté inébranlable dans les malheurs et sa patience dans l'exil. Puis, voulant constater de plus près les œuvres du peuple irlandais, il nous le fit voir dans notre beau Canada, rempli de dévouement et de fidélité et occupant avec honneur et dignité les charges les plus éminentes de l'Etat. L'orateur ne voulut pas terminer sans faire des souhaits pour le bonheur de l'Irlande ; et sa voix fut l'écho de celle du grand O'Connell en demandant pour Erin : "la liberté pour le peuple et l'ordre dans la liberté."

La partie musicale ne fut pas moins belle que la partie littéraire. Le *galop de Vienne* joué par MM. les abbés G. Fraser et E. Paradis, un solo d'euphonium exécuté de mémoire par M. McKernan, des chœurs chantés à l'emporte-pièce par un certain nombre d'amateurs, les joyeuses fanfares de la Société Ste-Cécile, tout réussit très-bien.

Pourquoi ne pas mentionner en passant la fameuse gigue irlandaise, danse nationale, enlevée avec enthousiasme par deux de nos meilleurs disciples de Terpsichore. Véritablement on aurait pu se croire en plein moyen-âge. C'était bien comme cela que devaient sauter les anciens enfants d'Irlande.

Un souhait en finissant. Une des draperies qui décoraient hier la salle portait cette magnifique inscription : "Thy sun is but rising when others are set, and the broad light of liberty will shine round thee yet." Oui, pauvre peuple, tu ne connais encore que l'aurore de la liberté, mais après ce long et pénible esclavage, tu vas renaître bientôt avec plus de gloire. Bientôt rassemblant tes peuples épars, tu répareras tes ruines, et sur le fondement solide de tes infortunes tu établiras une puissance éternelle. Courage donc, noble peuple, car Erin, c'est pour toujours : Erin go bragh !

La fanfare de la Société Sainte-Cécile, entonna le majestueux "God Save the Queen," et dans son cœur, chacun ajoutait :

"Gave save Ireland."

A. G.

Revue parlementaire

***, 17 mars, 1879.

La question du Lieutenant-Gouverneur Letellier est enfin venue devant la Chambre.

La motion Mousseau déclare que le Lieutenant-Gouverneur de Québec, en renvoyant ses ministres le 2 mars 1878, a fait un acte qui, dans les circonstances, est inconsidéré et subversif de la position accordée aux aviseurs de la Couronne depuis la concession du principe du gouvernement responsable, faite au colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

Quoique appuyée par l'honorable H. Langevin, cette motion était une question libre et non ministérielle.

M. Ouimet, député de Laval, a supprimé toute tentative d'amendement en demandant le vote direct sur la question principale. Nous avons eu de bons discours. Cependant la foule qui encombraient les galeries le premier jour de la discussion, a été en décroissant les jours suivants ; et, lorsque le vote a été pris, vendredi matin, à quatre heures, les galeries étaient vides.

Le vote a donné 136 pour la motion et 51 contre : c'est une majorité écrasante.

Mais l'enthousiasme est tombé, et, comme il arrive d'ordinaire après les grandes émotions, il a fait place à un calme dont il est difficile de se rendre compte.

S'en tiendra-t-on à la motion de censure votée au Sénat l'année dernière, et cette année à la Chambre des Communes ? — L'avenir le dira.

**

Nous avons eu vendredi après-midi l'exposé financier de l'honorable M. Tilley. C'est un travail de géant, fait avec une habileté remarquable, paraît-il, et beaucoup de modération dans les termes pour l'ancien gouvernement.

Le nouveau tarif proposé change complètement la politique financière du Canada. Je n'entrerai pas dans le détail qui serait par trop monotone pour nos lecteurs. Qu'il suffise de dire d'une manière générale que les droits d'entrée sur les matières premières, de consommation générale ou nécessaire à l'industrie, et que le pays ne produit pas, seront levés complètement ou considérablement diminués ; tandis qu'on augmente les droits sur les objets de luxe, ou fabriqués à l'étranger.

On propose un droit de 10 pour cent sur les navires étrangers qui seront enregistrés dans la Puissance.

Le droit sur les vins faibles sera diminué de 30 pour cent, à la conclusion d'un traité satisfaisant avec la France et l'Espagne.

Le droit d'accise sur le tabac canadien est réduit de 10 cents à 1 cent par livre.

La politique nationale du gouvernement a été applaudie avec enthousiasme.

Naturellement, l'opposition trouvera beaucoup à reprendre à tout cela. Les honorables MM. Cartwright et McKenzie ont déjà critiqué. Mais les changements et amendements n'affecteront que les détails.

Je vous tiendrai au courant.

MIA.

Informations.

Une anecdote sur Pie IX.— On a raconté bien des anecdotes de nature à mettre en relief l'esprit de répartition et la finesse du pape Pie IX. Voici un trait rapporté par un journal italien :

La fameuse danseuse Fanny Essler s'était rendue à Rome pendant les premières années du pontificat de Pie IX.

Les admirateurs de la danseuse, désirant lui donner un souvenir, ouvrirent une souscription qui produisit en quarante-huit heures environ 12,000 francs.

On décida d'acheter une couronne qui valait environ cette somme, chez un des meilleurs joailliers. Quand il s'agit de la remettre à la danseuse, les souscripteurs, pris de scrupules, désirèrent consulter le Pape, et une audience fut demandée. A cette intention, au Saint-Père qui l'accorda volontiers. Le souscripteur qui eut l'honneur d'exposer à Pie IX ses scrupules, fit valoir en faveur de la danseuse ses qualités de cœur, qui faisaient d'elle une personne très-pieuse et très-charitable.

Pie IX répondit : " Je n'ai pas d'autorisation à vous donner ou de défense à vous faire à ce sujet. Je ne veux pas davantage m'opposer à votre projet. Il me semble toutefois que vous auriez pu être mieux inspirés dans le choix de votre présent. Dans ma simplicité de prêtre, j'avais toujours cru que les couronnes étaient faites pour les têtes et non pour les jambes."

La couronne fut offerte ; mais F. Essler qui avait eu connaissance de l'épigramme du pape, fit distribuer la valeur du présent qu'elle avait reçu, par l'entremise des prêtres, aux pauvres de Rome.

Pie IX l'apprit, et revoyant quelques jours après l'un des membres de la députation des souscripteurs, il lui dit :

— Vous avez très-bien fait de donner la couronne à cette femme, elle a prouvé qu'elle avait plus de jugement dans ses jambes qu'il n'y en a dans vos têtes !

Aventure d'un goupillon et de deux présidents.— Voici, sur le nouveau président de la République, un trait dont *Paris-Journal* croit pouvoir garantir l'exactitude :

C'était aux premiers temps de l'Assemblée nationale. Des prières publiques avaient lieu à la chapelle de Versailles, en actions de grâces de l'entrée des troupes à Paris. M. Grévy y vint comme président de l'Assemblée nationale, avec M. Thiers, chef du pouvoir exécutif. Les honneurs religieux furent rendus, à l'entrée de la chapelle, au président de la République. Mgr l'évêque de Versailles lui présenta, selon le cérémonial, l'eau bénite au bout du goupillon. Peu accoutumé encore aux honneurs présidentiels et fort étranger aux choses de l'Eglise, M. Thiers, au lieu de prendre l'eau bénite, prit le goupillon, dont il se mit à asperger lestement l'évêque, son clergé et l'assistance. Ce que voyant, les jeunes clercs qui accompagnaient le prélat, ne purent s'empêcher de sourire

à la figure des deux présidents, graves comme à la lecture d'une constitution.

Cependant M. Thiers qui se croyait à un enterrement, après s'être servi du goupillon, le passa à M. Grévy pour qu'il renouvelât la cérémonie. Mais celui-ci comprit, au sourire des voisins, que M. Thiers avait commis une bévue, et ne sachant que faire à son tour du goupillon, il prit le parti de le dissimuler adroitement sous les pans de son habit.

Sur le signal de l'évêque, le cortège se rend à l'autel, et les deux présidents viennent se placer aux fauteuils, M. Grévy tenant toujours caché de son mieux le malencontreux objet. Qu'en fit-il ?

La cérémonie achevée, on chercha vainement le goupillon, presque personne n'avait remarqué le mouvement de M. Grévy. Mais le lendemain, en rangeant les sièges, le sacristain découvrit enfin le fameux goupillon sous le fauteuil de M. Grévy, où celui-ci, de plus en plus embarrassé, avait fini par le cacher discrètement.

Documents inédits

RELATION DU P. BOUVART.

DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE EN CANADA.

Etablissement de la dévotion de Lorette PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

Sur la fin de cette année, lorsqu'on sut que les Hurons s'étaient logés en ce lieu, et que l'on y disait tous les jours la messe dans une cabane, le seul nom de Lorette, puisque notre bourg n'en avait encore que cela, était assez puissant pour y attirer toutes sortes de personnes, qui y venaient de bien loin en pèlerinage, dans des temps et par des chemins très-mauvais.

Lorsqu'on eut dessein de mettre la première pierre de cette sainte maison, sans beaucoup d'éclat pour quelques justes raisons, et quo pour ce sujet on eut choisi un jour ouvrier et qu'on l'eut même tenu assez secret, il ne laissa pas de se trouver un grand nombre de personnes qui voulurent assister à cette sainte cérémonie.

À l'ouverture de la même chapelle, le concours du monde y fut incomparablement plus grand, et il s'y en trouva qui étaient venus exprès de dix grandes lieues. Nous eûmes la consolation d'y en voir qui venaient déjà s'acquitter de vœux qu'ils avaient faits à Notre-Dame de Lorette en Canada, et qui assuraient avoir reçu, par son moyen, la santé et d'autres faveurs: nous en marquerons plus bas quelques exemples.

Depuis l'ouverture de la chapelle, la dévotion des Français à y venir en pèlerinage, à y faire des vœux et à s'en acquitter, et à y recevoir les sacrements, est tout à fait extraordinaire. Quoiqu'il

n'y ait pas encore quatre mois que cette sacrée maison est benite et ouverte, nous y avons vu le gouverneur de ce pays et le peuple, les prêtres et les religieux, les riches et les pauvres, qui sont venus rendre leurs devoirs à la Sainte-Vierge dans sa nouvelle maison. Ils n'ont pu être empêchés ni par la longueur du chemin, ni par la rigueur du froid, ni par le manque de logement, où l'on puisse commodément se retirer, n'y ayant encore, à notre Lorette, que les cabanes des Sauvages, et une chambre pour les missionnaires, où les femmes n'entrent pas, et les habitants français qui sont les plus proches, étant très-pauvres et très-mal logés. Cependant des femmes de Québec, et des vieillards de 66 ans et plus en entreprennent et font le voyage à pied, et à leur retour, ils s'avouent bien payés de leur peine, par la consolation qu'ils ont d'avoir vu ce sanctuaire, et par les douceurs et les autres grâces qu'ils y ont reçues. Comme anciennement, ceux qui avaient vu Notre-Seigneur, y menaient les autres avec beaucoup d'ardeur et de joie, de même, ceux qui ont vu cette image de sa maison, y amènent les autres dans les mêmes sentiments, ou au moins, ils les y envoient. Ainsi, un des messieurs du Séminaire de Québec, y ayant ressenti une dévotion tout extraordinaire, il exhorta par sa propre expérience beaucoup de personnes à y venir. Entre autres, une demoiselle, assez connue par son mérite et sa vertu, s'y rendit de son logis à pied le propre jour du jeudi gras. Le temps qu'elle passa ce jour-là et le lendemain, à prier dans la chapelle, est une bonne marque qu'elle y goûtait ce qui lui avait fait espérer son directeur. Il n'est pas jusqu'à de très-grands pécheurs, qui avaient passé plusieurs années sans s'approcher des sacrements, ou qui s'en étaient indignement approchés, qui n'aient donné ici de bonnes marques de leur conversion par l'exactitude et la douleur qu'ils ont fait paraître dans leur confessions.

Pour les sauvages, parce qu'ils ont plus de part à la nouvelle Lorette, en étant les habitants, que les Français qui en sont plus éloignés, aussi semblent-ils être les premiers à en ressentir les effets, comme à y faire paraître leur dévotion. Je parlerai plus bas des grâces qu'ils y reçoivent. Pour à présent, je me contenterai de donner seulement trois ou quatre marques de leur ferveur à honorer Jésus, Marie, Joseph dans leur sainte maison. La première est une plus grande assiduité à la messe, aux instructions et aux prières, jusque-là que dernièrement un de nos Pères de Québec, étant dans notre chambre comme on sonna la prière du soir, et jugeant qu'il ne devait pas se presser pour être au commencement, il fut tout étonné qu'il entendit chanter aussitôt que la cloche eut cessé. Nous ayant témoigné sa surprise de ce que nous sonnions les prières et les communions en même temps, nous lui répondimes que nos sauvages imitaient l'exactitude des Religieux les plus parfaits, qui quittent tout au premier son de la

cloche, nous n'étions point obligés d'attendre d'avantage, tout notre monde étant aussitôt assemblé. Il n'est pas jusqu'aux enfants qui n'aient cette dévotion. Ainsi quelques femmes dévotes demandaient dernièrement au R. P. Chaumonot, s'il n'avait pas remarqué combien leurs enfants étaient changés à Lorette, puisque, lorsqu'ils demouraient à Notre-Dame de Foy, ils n'avaient point d'ardeur pour la prière et pour les instructions, au prix de l'impression et de la joie qu'ils font paraître à présent lorsqu'il faut venir à la chapelle. Il n'y a que quinze jours que n'y ayant qu'une messe à Lorette, et étant dit plus matin qu'à l'ordinaire à cause d'un voyage que le Père devait faire avec un bon nombre de Sauvages, le petit Jean Atheiatha, âgé de huit ans, ne s'éveilla que lorsqu'on sonnait et se mit aussitôt à pleurer comme si tout eut été perdu. La mère Marie Ouondraka lui demandant le sujet de ses larmes, il s'écria: je noserai pas assez tôt à la messe, et en disant cela, il s'échappa de la cabane tout nu pieds, et accourut ainsi à la chapelle au travers des glaces et des neiges. La bonne mère, plus émue de la ferveur de son enfant qu'en peine de sa santé: mon Dieu, dit elle, conserve cette dévotion à mon fils. Une autre marque de l'amour de nos Sauvages pour leur chapelle, est l'impression qu'ils ont à la balayer et à en laver les planchers d'en-bas, s'estimant heureux de pouvoir rendre ce petit service à Notre-Dame. Mais leur ferveur à venir tous les jours de grand matin faire oraison mentale, ou réciter plusieurs chapotots, pendant des deux et des trois heures de temps, est sans doute une ferveur admirable. nous avons été obligés de leur défendre d'y venir avant quatre heures, que s'ouvre la porte, parce que nous les trouvions souvent à genoux sur la neige et exposés au froid, qui priaient hors la chapelle. Lorsqu'il a neigé, il y en a qui se lèvent dès une heure ou deux après minuit, pour préparer les chemins de la chapelle et ôter la neige qui en est autour.

(A continuer.)

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère, chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belleau; à St-Anne, M. F. Chabot; à St-Thérèse, M. G. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. J. Boivin.